

Programme de formation AIPR Opérateur

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

Mixte

mobile learning
et présentiel

Objectifs

Maîtriser les règles relatives à l'intervention et renforcer les compétences des intervenants en préparation et exécution des travaux à proximité des réseaux.

Prérequis

Reconnaissance d'un niveau de français (B2).
Se présenter avec une pièce d'identité en cours de validité le jour de l'examen.

Le public visé

Exécutant chargé d'effectuer des travaux urgents dispensés de DT et de DICT, et/ou de conduire des engins de chantier ou servant au levage à proximité de réseaux.

Les objectifs pédagogiques

- **Maîtriser** les règles de prévention des risques de l'AIPR.
- **Identifier et éviter** les risques d'endommagement.
- **Travailler** en équipe en sécurité à proximité de réseaux.
- **Préparer** la réussite de l'examen sous forme de Questionnaire à choix multiples (Q.C.M.) AIPR Opérateur sur le site du ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

Notre méthode pédagogique

Une méthode pédagogique innovante

Partie théorique :

- Un parcours de formation clair : des modules, découpés en chapitre, pour un apprentissage précis et efficace.
- Pour chaque chapitre, vous consultez la fiche «L'essentiel» puis répondez à des questions pour vous approprier les connaissances.
- Une pédagogie inversée : des «Bon à savoir» pour chaque question, pour aller plus loin et être incollable.
- Un Quiz Final pour chaque module pour verrouiller vos acquis. Direction : la réussite !

Des modalités d'accès personnalisés

5h d'apprentissage théorique sur l'application mobile Marmelade.

1h d'examen au sein de nos locaux ou dans un centre partenaire.

L'accès à votre formation est de 30 jours ouvrables à partir de la première connexion.



Le déroulé de la formation

Pendant la formation

Accompagnement et assistance technique et pédagogique par notre équipe dédiée pour vous mener vers la réussite.

Un parcours qui s'adapte à vous et vos connaissances. Notre équipe dédiée joignable de 8h à 20h pour répondre à toutes vos questions.



Un contrôle des connaissances en continu

Partie théorique : Validation de chaque module grâce à un quiz final en atteignant un score de 85%.

Examen : QCM sur le site du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

Résultats attendus de la formation

À l'issue de l'examen, une attestation de réussite ou d'échec sera remise à chaque candidat concerné et un duplicata envoyé à son employeur.

Support pédagogique remis à l'apprenant.

CERFA vierge transmis à l'employeur.

Après la formation

Appréciation de votre formation vous permettant de prendre conscience des compétences que vous avez développées.

Puis appréciation de l'impact de votre formation dans votre quotidien professionnel.

Un recyclage des compétences et connaissances est conseillé tous les 5 ans.

Le programme de la formation

1. Connaître le contenu réglementaire

Présentation AIPR

Les conditions de délivrance et de l'examen

2. Connaître le rôle, les missions et les responsabilités des acteurs

Les différents acteurs et leurs rôles

Les domaines d'application

3. Adapter sa méthode de travail aux risques

La localisation des réseaux

La lecture des indices et des affleurants

Les grillages avertisseurs

Les piquetages et marquages au sol

4. Reconnaître les différents types de réseaux

Les réseaux de gaz

Les réseaux électrique

Les réseaux d'eau

Les réseaux de télécommunications

Les réseaux d'assainissement

5. Travailler en sécurité à proximité de réseaux

L'application du guide technique

Les bonnes pratiques sur chantiers

La règle des 4A

Les informations pratiques

Les modalités d'inscription

L'inscription est effective après validation du questionnaire d'analyse des attentes et de pré positionnement, à réception du contrat signé.

Accès à l'application envoyé automatiquement dès la fin de votre inscription.

L'accessibilité

Marmelade est sensible à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous et nous définirons ensemble l'aménagement le plus adapté pour vous garantir une formation de qualité : louise@marmelade-app.fr.

Un encadrement personnalisé

Formateur qualifié et compétent possédant les habilitations correspondantes au domaine de formation. Encadrement de l'examen par un membre de l'équipe Marmelade ou d'un centre d'examen partenaire.

01 76 41 10 21

contrats@marmelade-app.fr

Marmelade a obtenu en date du 06/08/2020 la certification du référentiel national des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences, visés à l'article L. 6351-1 du Code du Travail au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : Actions de formation. Centre d'examen AIPR.
Marmelade SAS - SIRET 83140399300023
Déclaration d'activité de formation N°11755872175 (Région Ile-de-France).
N° TVA intracommunautaire : FR66831403993.